

Siège social : 7 Rue du Bon Puits, 49480 Verrières-en-Anjou

Adresse du projet : ZA Anjou ACTIPARC, Les Petites Beillardières, 49430 DURTAL



DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE ICPE

**PIECE JOINTE N°3.4 : JUSTIFICATIF DE LA MAITRISE FONCIERE DU
TERRAIN**

**CREATION D'UN CENTRE DE STOCKAGE
DE BATTERIES AU LITHIUM**

VERSION 1 - DECEMBRE 2024

Ce dossier a été réalisé avec le concours de l'Unité Conseil



APAVE EXPLOITATION FRANCE

5 rue de la Johardière - CS 20289
44803 SAINT HERBLAIN CEDEX

VALIDATION

REDACTEUR(S)	FONCTION(S) / QUALITE(S) / QUALIFICATION(S)	DATE DE REDACTION
Clara SAID OMAR	Ingénieur Environnement APAVE EXPLOITATION FRANCE Agence de Saint Herblain	12/12/2024
VERIFICATEUR(S)	FONCTION(S) / QUALITE(S) / QUALIFICATION(S)	DATE DE VERIFICATION
Emmanuelle MARQUETTE	Chef de projet Environnement APAVE EXPLOITATION FRANCE Agence de Saint Herblain	12/12/2024
APPROBATEUR(S)	FONCTION(S) / QUALITE(S) / QUALIFICATION(S)	DATE D'APPROBATION
François MALLET Krystal ZAOUANE Fabienne TREGAROT	SOCIETE VOLTR	12/12/2024

SUIVI DES MODIFICATIONS

VERSION	DATE DE REVISION	OBJET DE LA MODIFICATION
1	12/12/2024	Création du document

PIECE JOINTE N°3.4

JUSTIFICATIF DE LA MAITRISE FONCIERE DU TERRAIN

Document attestant que le pétitionnaire est le propriétaire du terrain ou qu'il dispose du droit d'y réaliser son projet ou qu'une procédure est en cours ayant pour effet de lui conférer ce droit



Successeur de Me François DUCHENE
Successeur de la SCP DUCHÊNE et PIROTAIS
Successeur de Me Joseph DUCHÊNE et Me MAHOU
Détenteur des minutes de Me SCHLEITER

44 et 53 bis rue G.Clémenceau
BAUGE
49150 BAUGE-EN-ANJOU

Tél. 02.41.84.11.84

etudegouretduchene@notaires.fr

ATTESTATION

Dossier suivi par Bertrand GUILLOTEAU
Ligne directe : 02.41.84.11.87
bertrand.guilloteau.49034@notaires.fr
VENTE TERRENA / SAS VOLTR - DURTAL 49
1008598 /FG /BG

Baugé-en-Anjou, le 28 novembre 2024

JE SOUSSIGNE François GOURET, notaire associé de la Société Civile Professionnelle dénommée "Emmanuelle GOURET-DUCHÊNE et François GOURET, notaires, associés", titulaire d'un Office Notarial à BAUGE-EN-ANJOU (Maine et Loire), Baugé, 53 bis rue Georges Clémenceau,

CERTIFIE ET ATTESTE :

Qu'aux termes d'un acte reçu par moi, notaire instrumentaire assistant le VENDEUR, le 28 novembre 2024,

Avec le concours à distance, en son office notarial, de Maître David MEUNIER, notaire à ANGERS (49000) 1 place André Leroy, assistant l'ACQUEREUR,

La Société dénommée **TERRENA**, Société coopérative agricole à capital variable, dont le siège est à ANCENIS-SAINT-GEREON (44150), lieu-dit La Noëlle Ancenis, identifiée au SIREN sous le numéro 429707292 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NANTES.

A vendu à :

La Société dénommée **VoltR**, Société par actions simplifiée au capital de 114762,50 €, dont le siège est à VERRIERES-EN-ANJOU (49480), 7 rue du Bon Puits, identifiée au SIREN sous le numéro 947745634 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de ANGERS.

La société dénommée TERRENA vend la pleine propriété du **BIEN** objet de la vente.

La société dénommée VoltR acquiert la totalité en pleine propriété du **BIEN** objet de la vente.

Le bien suivant :

DÉSIGNATION

A DURTAL (MAINE-ET-LOIRE) 49430 Lieu-dit Les Thibergères

Un terrain supportant une ancienne plateforme de collecte de céréales et un pont-bascule (sans garantie de fonctionnement).

Cadastré :

Section	N°	Lieudit	Surface
YD	111	LES PETITES BEILLARDIERES	00 ha 79 a 01 ca

L'entrée en jouissance a été fixée au jour de l'acte.

EN FOI DE QUOI j'ai établi la présente attestation pour servir et valoir ce que de droit,
Les jour, mois et an susdits.

Maître François GOURET

Fait à BAUGE-EN-ANJOU

Le 28 novembre 2024

